



Grande Randonnée de Pays® Marche et Combraille en Aquitaine

Boucle du Franc-Alleu – Pas à pas

1. Laisser le parking de l'église, prendre à gauche, longer l'église et prendre le chemin en face de celle-ci. Au bout du chemin, prendre à droite sur la route goudronnée pendant 20 mètres, puis prendre le chemin à gauche.
2. Au bout du second chemin, prendre le chemin à droite et continuer jusqu'au chemin de Mandonneix. Prendre à gauche sur la rue des Fosses, puis encore à gauche en direction de la rue de l'étang.
3. Continuer sur la rue de l'étang pendant 20 mètres et prendre à droite avant la station essence. Puis encore à droite en direction de Bosroger. Après le panneau de sortie de Bellegarde-en-Marche, prendre le chemin sur la droite.
4. A la première intersection, à droite, à la seconde toujours à droite et à la troisième prendre à gauche et rester sur la gauche jusqu'à une intersection avec une route goudronnée.
5. A la route, prendre à gauche, puis encore à gauche un petit chemin longeant la route. Au bout de ce chemin, prendre le chemin en face. A la première intersection prendre à gauche, à la seconde intersection prendre à gauche, puis encore à gauche.
6. A l'entrée de Bosroger, continuer tout droit et prendre la direction de le Mourançon. A l'intersection prendre à gauche en direction de Bellegarde. Puis prendre le premier chemin à droite, 300 mètres après.
7. A la sortie du chemin, prendre à gauche puis le chemin tout de suite à droite à l'intersection tourner à gauche en direction de la mairie de la Chaussade.
8. A la mairie de la Chaussade tourner à droite et continuer tout droit. A l'église tourner à droite et continuer jusqu'au cimetière de la Chaussade. Tourner à droite en face du cimetière, puis à gauche.
9. A la D993 prendre la route vers le Chalard, une fois dans le village, à la croix prendre le chemin à droite et suivre le chemin jusqu'à la D993 et la Fayolle.
10. Au « Cédez-le-passage », prendre à gauche, puis prendre le chemin qui monte à droite (40 mètres). A la sortie du chemin, prendre à gauche, et rester sur la gauche jusqu'à la D993.
11. A la D933 prendre en face en direction de Léon le Franc. Rester sur la gauche et continuer tout droit jusqu'à Léon le Franc.
12. A Léon le Franc, tourner à droite et traverser le village jusqu'à la place avec la croix et la chapelle, tourner à droite. Continuer sur la route pendant 300 mètres et tourner à gauche à la croix sur le chemin.
13. De retour sur la D993, aller tout droit et continuer toujours tout droit jusqu'à un croisement avec une route goudronnée. Prendre à gauche et continuer sur la route jusqu'à la Chaize. Traverser le village de la Chaize et prendre le chemin à gauche à la sortie du village.
14. Continuer sur ce chemin et au croisement prendre à gauche. A la route goudronnée prendre à droite, puis à gauche en direction du village de Montely. Traverser le village et prendre le chemin à gauche et rester sur la gauche.
15. Dans le bourg de Champagnat, prendre à gauche et continuer jusqu'à la petite bascule en face du monument aux morts et tourner à gauche. Tourner encore à gauche, puis à droite en direction de l'étang roux. Suivre le chemin en longeant le stade municipal.
16. Au bout du chemin, sortir à gauche d'une fontaine. Prendre la route à droite et continuer sur la route D9 en direction de Chénérailles.

17. Au croisement de Chantagrioux/Codechamps, prendre la route à droite en direction de la Chaudure. Traverser la Chaudure et prendre un chemin au bout du village à gauche. Suivre le chemin jusqu'au site de la Naute.
18. Contourner le premier étang par la droite, puis suivre le chemin jusqu'à l'entrée du site. Au croisement de l'entrée du site prendre la route à droite en direction de Saint-Domet. Puis à gauche en direction des Chalets de Malleteix.
19. Passer la digue de l'étang et rester sur la route à gauche, puis tourner à droite et encore à gauche. Une fois à la D24, prendre en face en direction de La Croix au Bost et quelques mètres après tourner dans un chemin à droite. Suivre le chemin en restant sur la gauche jusqu'à une route goudronnée.
20. A la route, prendre à droite en direction du Montgaudon. Traverser le village et prendre le deuxième chemin à droite. Suivre le chemin et à prendre à gauche à la première intersection, continuer tout droit jusqu'à la route et prendre à droite jusqu'au bourg de Saint-Domet.
21. A Saint-Domet, passer le cimetière et aller en direction de la mairie. Au stop, prendre en face, puis à gauche « rue de la fontaine ». Continuer toujours tout droit, passer le village de Pinton et le laisser. Continuer toujours tout droit jusqu'au second village, la Ribière et prendre le chemin sur la gauche.
22. A Gravelle, prendre à droite et encore à droite sur la route goudronnée pendant 150 mètres, puis prendre le petit chemin à gauche. Longer la Tardes et la traverser, prendre à gauche, puis à droite en direction de les Boueix.
23. Aux Boueix, prendre à gauche et à la sortie du village prendre à droite dans un chemin. Rester à gauche, à la seconde intersection, prendre à droite.
24. A Bonlieu prendre à droite et rejoindre la route D4, passer le pont de Bonlieu et prendre le chemin à gauche. A la fin du village, prendre le chemin à droite passant entre deux bâtiments.
25. Au bout du chemin, prendre à gauche sur la route. Suivre la route jusqu'à Lachaud. A l'intersection à Lachaud, prendre à gauche. A la seconde intersection, prendre à gauche. Marcher 100 mètres et prendre un chemin sur la droite. Continuer sur le chemin jusqu'à le Chauchet.
26. En face du cimetière du Chauchet, prendre à gauche et reprendre sur la gauche, puis rester à droite, passer derrière la mairie du Chauchet et prendre le chemin en face.
27. A Bussière, prendre à droite, puis encore à droite et enfin à la sortie du village, prendre le chemin à gauche. A l'intersection, prendre à gauche. Sortir sur une route goudronnée, prendre en face. Rester sur la droite jusqu'à la D24.
28. Au croisement de la D24, aller tout droit sur la route goudronnée en direction de Beauregard. A Beauregard prendre à droite et rejoindre la D4, continuer tout droit. Aller toujours tout droit jusqu'à le Montmoreau.
29. A Montmoreau, prendre à gauche, puis tout de suite à droite, puis prendre la 3^e à gauche. Rester sur la gauche jusqu'à Pellevoisin. Traverser Pellevoisin et continuer sur la route goudronnée jusqu'à l'intersection. Prendre à gauche et encore à gauche, puis le chemin à droite.
30. A l'intersection avec la route goudronnée, prendre en face et rejoindre le Breux. Prendre le chemin à la sortie du Breux, prendre à droite, puis rester sur la gauche tout le temps, jusqu'à la Chirade.
31. A la Chirade prendre à gauche, puis la première à droite suivre la route goudronnée. Une fois dans le bourg de Mainsat prendre à droite et passer le pont, prendre à gauche et passer devant le restaurant le Mainsat, l'église et continuer tout droit.
32. A la sortie de Mainsat prendre à droite, passer devant le Vival et après le cimetière prendre la première à gauche, emprunter la départementale sur 10 mètres, puis reprendre un chemin sur la droite, longer un étang.

33. A la sortie du chemin prendre à droite. A Villebat prendre à droite et suivre le chemin jusqu'à une route goudronnée, puis prendre à gauche, puis la première à droite, puis à gauche et à droite, rester sur la gauche et arriver à Layrat.
34. A Layrat suivre la route goudronnée jusqu'aux Portes, passer devant le château, le village de gîtes et l'étang des Portes. Après l'étang des Portes laisser la direction de Chagot et prendre le chemin à gauche après le ruisseau prendre le chemin à droite.
35. Aux Chaumettes traverser le village en restant sur la droite, passer entre deux maisons et prendre un petit chemin en herbe jusqu'à retrouver une route goudronnée. A la sortie du chemin prendre à droite et suivre la route jusqu'à un carrefour au village de Bussière-Nouvelle.
36. A Bussière-Nouvelle prendre tout droit la rue des Vergers. A la fin de cette rue prendre à droite. Descendre la rue de la Forge et prendre tout droit en direction de Villevaleix et au premier carrefour avec la croix prendre le chemin à droite.
37. Passer devant les bâtiments agricoles et rester sur le chemin, au carrefour prendre à gauche et rester sur la route jusqu'au village de Villevaleix. Rester sur la droite.
38. Au carrefour avec la D988 prendre à gauche, puis à droite en direction de Secondat. Rester sur la route, au village de la Manne prendre la piste à droite passer devant un étang et aller toujours tout droit.
39. Après Beaulon prendre à gauche et passer l'étang de Beaulon, aller toujours tout droit et arriver « Chez Rouchon ».
40. Au village de Chez Rouchon prendre le chemin tout droit (entre le miroir et la croix) et passer devant la fontaine Saint-Roch. Remonter sur la gauche et arriver en bas de la Tour de Sermur. Aller en direction de l'église tout droit. En bas du village, vers le jardin paysager prendre à gauche en direction de la Mairie de Sermur, passer devant la mairie.
41. Sortir de Sermur et prendre la troisième à droite, il s'agit d'un chemin à côté d'une croix et d'un bâtiment agricole, bien prendre le chemin à droite du bâtiment.
42. Au village de « le Cluzet », prendre à droite et rester sur la route. Au carrefour prendre à gauche et un petit chemin à droite.
43. Au Liberteix, prendre à droite et ensuite à gauche. Au premier carrefour prendre à gauche, puis à droite et rester sur la droite.
44. Longer l'étang de la Combe, puis aller à droite et traverser le village de la Combe.
45. A la D25, prendre à gauche, rester sur la D25 sur 800 mètres et après le pont prendre le petit chemin à gauche (vers une croix).
46. Arriver au village de « Le Breuil » prendre à gauche, puis à droite et encore à gauche, rester sur la gauche. Traverser le ruisseau et aller à droite et rester à droite jusqu'à la route.
47. A la route prendre à droite et ensuite un chemin sur la gauche. Au village de « Le Mont », prendre à droite et traverser le village jusqu'à la D39.
48. A D39 prendre à gauche et passer devant le cimetière et l'église, au carrefour passer derrière le monument aux morts, prendre la direction indiquée « RD941 ». Rester sur la gauche et à la petite place de la bascule prendre le chemin entre la grange et une entrée de maison (portail blanc). Rester sur la droite.
49. Dans le village de Mautès, prendre à droite puis à gauche la « rue des Fourneaux » et passer devant le Vival. Au bout de la rue prendre le chemin à gauche et rester sur la droite.
50. Reprendre la route de Bellegarde et repasser le panneau d'entrée du bourg de Mautès, puis prendre la première à gauche « chemin de la Prade », prendre le chemin à gauche.
51. Traverser le village de « La Villatte » et rester sur la gauche, à la sortie du village prendre le chemin à gauche et prendre à gauche. A la route prendre à droite et avant le village de « Les Fourches » prendre à droite et encore à droite. Au carrefour avec une piste prendre à gauche et suivre la piste. Puis prendre à droite et rester toujours sur la gauche jusqu'au village de « Goumont », passer devant un étang avant d'arriver au village.

52. Au village prendre à droite et rester tout le temps sur la droite. A la sortie de « Montcors » prendre à gauche en direction de « Villocette ». Traverser le village de Villocette et à la sortie du village passer devant les bâtiments agricoles et prendre la piste.
 53. A Solignat prendre à gauche et suivre la route jusqu'à « Les Barrières ». Au village de Les Barrières, prendre à gauche puis à droite un petit chemin.
 54. Au village de Lupersat, passer devant le monument aux morts et à l'église prendre à gauche en direction de Mautès. A la sortie du village, traverser le lieu-dit « Chez Chemin » et prendre à droite (chemin entre un bâtiment agricole et une maison). Passer devant au bord d'un étang.
 55. Retrouver une route goudronnée et prendre à droite, puis la deuxième à droite. Traverser le village et emprunter le chemin à droite puis tourner à droite.
 56. Au village « Chez Lucet » prendre la route et prendre ensuite à gauche, continuer sur la route sur 200 mètres et prendre un chemin en herbe sur la droite en direction de la forêt.
 57. De retour sur la route prendre à gauche, puis à droite. Au village de « Le Faux », prendre à droite en direction de « Le Moulin du Faux ». Contourner par la droite la dernière maison et partir sur le chemin.
 58. A la route prendre à gauche, puis le chemin à droite en direction de la forêt. A la sortie du chemin, à un carrefour, prendre à gauche en direction du stop et au stop aller tout droit.
 59. Rester sur la gauche et retourner vers le parking et l'église de Saint-Silvain-Bellegarde.
- 1.
 - 2.